

L'apostasie en islam : la mort !



L'apostasie de l'islam est appelée en arabe ridaa. Toute personne de confession musulmane ayant atteint l'âge de la puberté et saine d'esprit qui quitte volontairement l'islam doit être mise à mort. Dans ce cas, le prince des croyants ou bien de nos jours, les rois et les présidents des pays dont la religion d'état est l'islam, ont l'obligation religieuse de demander aux musulmans (ou musulmanes) qui se sont détournés de l'islam de se repentir et de revenir immédiatement à leur foi d'origine illico presto. Alors, s'ils (ou elles) acceptent de rentrer dans les rangs, le pardon leur est accordé.

Dans le cas contraire, ils (ou elles) seront exécutés après un jugement sommaire (de préférence décapités publiquement, à la fin de la prière du vendredi). Est considéré comme apostat, tout homme (ou femme) libre, car l'islam autorise l'esclavage qui est codifié dans le coran. Par ailleurs, aucun musulman n'a le droit de faire justice à la place du prince des croyants (le calife). Cette tâche lui revient exclusivement ou à son représentant (dans la plupart des 57 pays musulmans, c'est le ministère public qui sanctionne les renégats). Aucune

indemnité n'est accordée pour l'exécution d'un zindiq (apostat). Si un des époux d'un mariage consommé devient un mécréant, le couple est séparé automatiquement pendant trois cycles menstruels. Si l'apostat revient à l'islam, avant la fin de cette période, le mariage n'est pas considéré comme caduque.

Quelles sont les actes qui conduisent à l'apostasie ?

Changer de religion

Devenir athée

Dire par exemple que : « je suis Allah ou Allah est le tiers de trois »

Offenser Allah et son Apôtre (Mahomet)

Nier l'existence d'Allah

Se moquer d'Allah et de son Messager

Nier ou rajouter un verset coranique.

Déclarer en se moquant : « j'ignore ce qu'est la foi »

Prétendre qu'il n'y a pas de puissance autre qu'Allah ne vous épargnera pas d'une catastrophe

Dire d'un musulman ou de quelqu'un qui veut le devenir est un incroyant

Refuser d'enseigner la chahada (profession de foi islamique) à quelqu'un qui le demande

Nier le caractère obligatoire d'une chose sur laquelle, il existe un consensus entre les musulmans

Déclarer que l'un des prophètes d'Allah est un menteur

Dénigrer l'islam

Prétendre qu'un événement survient dans la volonté d'Allah

Nier l'existence des anges et des djinns

Se moquer d'un des commandements de la charia

Ne pas croire que la volonté d'Allah a pour but que toute l'humanité suive l'islam, un jour ou l'autre

Cette liste n'est pas limitée. Les sujets qui peuvent conduire un musulman (ou musulmane) à renier l'islam, ne sont pas définis à l'avance. Ils dépendent du temps et de l'espace et surtout du prince des croyants.

Par exemple, une musulmane qui épouse un infidèle qui ne se

convertit pas préalablement à l'islam, devient une apostate, car l'endogamie est une prescription coranique (sourate 2 verset 221 et sourate 4 verset 25). Ce qui explique que la majorité des Français qui se marient avec des musulmanes, prononcent la profession de foi et deviennent automatiquement des adeptes de Mahomet.

Quant à la femme mécréante qui épouse un musulman, la question ne se pose même pas, elle rejoint dans la plupart des cas la oumma, la meilleure communauté sur terre, selon Allah et son Envoyé.

L'apostasie est considérée comme un crime contre l'islam.

Dans le coran, plusieurs versets y font explicitement référence.

« Ils t'interrogent sur le fait de faire la guerre pendant les mois sacrés. Dis « Y combattre est un péché grave, mais plus grave encore auprès d'Allah est de faire obstacle au sentier d'Allah, d'être impie Celui-ci et la Mosquée sacrée, et d'expulser de là ses habitants. L'association est plus grave que le meurtre ». Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu : ils y demeureront éternellement » (sourate 2 verset 217).

« Ils aimeraient vous voir mécréants comme ils ont mécru ; alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur » (sourate 4 verset 89).

Lire aussi les versets 90 de la sourate 3, verset 137 de la sourate 4, versets 5 et 54 de la sourate 5, verset 93 de la sourate 6, verset 74 de la sourate 9 et verset 106 de la sourate 16.

Dans les hadiths, la peine de mort pour apostasie y est longuement évoquée. En effet, plusieurs hadiths authentifiés prescrivent le meurtre autorisé comme sentence contre ceux ou (celles) qui tournent le dos à la religion de paix et d'amour. Pour les renégats, selon Mahomet, il n'y a pas de circonstances atténuantes. L'honneur de l'islam est lavé par leur sang.

Selon Sahih Bukhari : Rapporté par Abdallah Ibn Messaoud : « *L'Apôtre d'Allah a dit : « Le sang d'un musulman qui confesse que seul Allah peut être adoré et que je suis son Envoyé, ne peut être versé excepté pour trois cas : le meurtrier en raison de la loi du Talion(Qisas), l'adultère des personnes mariées, l'apostat qui abandonne l'islam et quitte la communauté ».*

« Celui qui quitte la religion (l'islam), tuez-le ».

J'ai entendu le prophète dire : « *A la fin des temps apparaîtront des gens aux idées folles. Ils parleront bien mais ils sortiront de l'islam comme une flèche sort de son jeu, leur foi ne dépassera pas leur gorge. Ainsi, partout où vous les trouverez, tuez-les, il aura une récompense pour ceux qui les tueront au jour de la résurrection. »*

La peine de mort pour apostasie fait partie du corpus islamique.

Sans cette épée de Damoclès, des millions de musulmans auraient dit adieu à Allah et son prophète.

Malheureusement de nos jours, l'Occident se fait intoxiquer par la taquayh, que les adeptes de Mahomet savent lui vendre. Pour contrer ceux qui dénoncent cette hypocrisie de l'islam (le double discours), ils se servent du verset 256 de la sourate 2, une arme qu'ils utilisent pour fanfaronner que l'islam est une religion de tolérance. Ils le psalmodient matin et soir, surtout face aux crédules qui croient leurs balivernes.

« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui

ne peut se briser. Et Allah est Audient et omniscient » (sourate2 verset 256 ».

Ce verset que les mahométans agitent comme l'étendard de la tolérance et du vivre ensemble afin de rouler dans la farine ceux qui les écoutent encore, a été abrogé par les versets 106 de la sourate 2, 101 et 102 de la sourate 16 et 5 et 29 (appelés aussi versets de l'épée) de la sourate 9.

Pourquoi cachent-ils le fiqh du Nasikh et Mansûkh (versets abrogeants et abrogés) ? Mettent-ils en doute leur propre logiciel ? Ne font-ils pas confiance à leurs propres savants religieux ?

Non, ils ne sont pas des ignorants mais face aux mécréants occidentaux, ils utilisent à fond la caisse la ruse qui est permise par le coran, pour les endormir avant de les soumettre.

Alors devenir un apostat en terre d'islam, c'est signer sa condamnation à mort.

Même en France, les apostats doivent se cacher, car l'oligarchie politico-médiatique est au service de la charia. L'exemple du maire de Bordeaux, Alain Juppé, le candidat à l'élection présidentielle en 2017 (s'il gagne la primaire de la droite et du centre) qui est sous l'influence de son ami Taraq Oubrou, imam et grand admirateur de Hassan El Banna, le fondateur de la secte des frères musulmans, est la preuve de cette compromission des élites avec l'islam.

Comme il n'a jamais lu le coran (selon ses dires), M. Alain Juppé ignore que l'islam, c'est le djihad, c'est le wahhabisme, c'est le salafisme, c'est la pensée des frères musulmans qui veulent restaurer le califat et c'est le terrorisme pour soumettre la terre entière au dieu de la Mecque.

Mais ça, il ne faut pas en parler pour ne pas inquiéter ses éventuels électeurs, car la politique, c'est l'art de

l'hypocrisie, du cynisme et du mensonge. Et tout politicien qui dit la vérité est considéré par la caste dominante comme étant un populiste. C'est normal, car les amis d'en haut vivent entre eux, au pays de l'endogamie en faisant des combines sur le dos des sans dents.

Hamdane Ammar